

■ **Moriggi & Baraldi S. à r.l.**, à Lutry, travaux de conception et de réalisation dans le domaine de l'architecture et du design (FOSC du 30.07.1998, p. 5279). L'associée-gérante Baraldi Anna, qui signe désormais collectivement à deux, a cédé sur sa part, qui est réduite de CHF 19'000 à CHF 1'000, CHF 18'000 à l'associé-gérant Moriggi Christian, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 19'000.

Journal no 9942 du 16.10.2002
(00696464 / CH-550.0.151.300-2)